



LE MOT DU MAIRE

Quelques nouvelles du conseil des maires du 7 septembre 2006.

— Au niveau de la gestion des matières résiduelles: il a été résolu à l'unanimité par les personnes habiles à voter que la MRC ne procédera pas au renouvellement de l'entente intermunicipale créant la RIRHL lors de sa prochaine échéance en juin 2007 pour toutes les municipalités de son territoire membres de la RIRHL.

— Transport collectif : le 29 août, lors d'une conférence de presse, les représentants régionaux impliqués dans le développement du service de transport collectif ont présenté un bilan et fait l'annonce de l'ajout d'un circuit. Cette annonce permet d'assurer le service de taxibus pour notre municipalité pour une longue période. Une demande d'aide financière a été acheminée au ministère des Transports par les 2 MRC pour aider à financer le projet.

Dans le dossier de l'annexion de la rive ouest du lac Labelle, le 29 septembre la Municipalité de Labelle a reçu une copie certifiée du règlement numéro 463 de la Municipalité de La Minerve visant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Labelle.

Lors de sa réunion du 2 octobre 2006, le conseil a voté une résolution pour désapprouver le règlement 463 de la Municipalité de La Minerve et a mandaté monsieur Daniel Dufour pour transmettre une copie de la présente résolution à la Municipalité de La Minerve.

Comme vous pouvez le constater, la saga juridique débute et il est clair que la Municipalité de Labelle va utiliser tous les moyens à sa disposition pour éviter la fragmentation de son territoire.

Le 3 octobre a eu lieu une rencontre d'échange sur la problématique liée à l'accès aux lacs. Toutes les Municipalités invitées ont répondu à l'appel et ont mis en commun les politiques et, si existantes, les ententes, les règlements et les relations avec les associations. Tout en voulant garder leur autonomie, chacune est d'accord qu'il serait opportun d'avoir des visions communes sur la protection de nos lacs.

Une bonne nouvelle, une rencontre a eu lieu, ce printemps, avec madame Boulet, ministre des Transports. À cette occasion, suite à la demande de la Municipalité, la ministre avait manifesté une certaine ouverture pour aider la Municipalité avec une enveloppe discrétionnaire pour notre réseau routier. Son attaché politique nous a confirmé à la fin de septembre un montant de 30 000 \$. Merci Madame Boulet

Le maire, Gilbert Brassard



SESSION DU CONSEIL DU 2 OCTOBRE 2006

La session du conseil du mois d'octobre portait essentiellement sur des dossiers d'ordre administratif, quoiqu'il fût également question d'adjudication de contrats et d'urbanisme.

Au cours de cette assemblée, le maire a tenu à féliciter la population pour sa participation à l'émission de la Petite séduction et a surtout souligné l'effort et l'excellent travail de tous.

Adjudication de contrats

Au cours de l'assemblée d'octobre, le conseil a octroyé divers contrats pour l'hiver 2006-2007, notamment, le contrat d'achat de sel en vrac à Mines Seleine et le contrat d'achat d'abrasif aux Les Agrégats de Labelle. Le conseil a aussi octroyé le contrat pour l'entretien et la surveillance des patinoires à monsieur Gaétan Groulx.

De plus, le conseil a pris la décision d'octroyer le contrat de profilage des fossés sur, entre autres, le chemin du Lac-Labelle à A Paiement & Fils Excavation inc. pour un montant total maximal de 30 000 \$. Dans le même ordre d'idées, le conseil a décrété les travaux de réfection d'asphalte sur des parties du chemin du Lac-Labelle et a octroyé le contrat à Labelle Asphalte-168133 Canada inc. au montant de 77 900 \$.

Administration

Le conseil a procédé à l'adoption d'une politique sur le respect en milieu de travail ainsi qu'à l'adoption de deux règlements, le premier, portant sur la saine gestion ayant pour effet d'éliminer les comptes de 2 \$ et moins, et le second amendant le règlement 2000-35 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Par ailleurs, le conseil a prolongé le contrat d'embauche de madame Janick Nantel à titre de commis-réceptionniste jusqu'au 27 octobre prochain. Il a, de plus, ratifié l'achat d'un ordinateur pour le responsable des travaux publics et a accepté plusieurs demandes de la Maison des jeunes, telles que l'horaire d'utilisation du pavillon des loisirs, l'utilisation de divers locaux du pavillon et la création d'une maison hantée pour les enfants de Labelle.

Le conseil a décidé d'organiser un brunch bénéfique pour la campagne de financement de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides le dimanche 29 octobre prochain. Pour cette occasion, le conseil a octroyé le contrat de préparation du repas à madame Nathalie Bertrand. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le présent Info municipale.

Par la suite, le conseil a mandaté la firme Bélisle Dubé St-Jean & Guyot afin de représenter la Municipalité dans le dossier des comptes pour collection année 2005-2006. Il a également autorisé l'inscription de la Municipalité au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Par ailleurs, le conseil a pris la décision de révoquer le bail intervenu entre monsieur Gaston Robert Durand et la Municipalité pour la location d'un terrain faisant partie du parc municipal de la gare, et ce, afin de récupérer l'ensemble du site pour le consacrer entièrement à sa vocation récréotouristique et ainsi l'exploiter à son plein potentiel.

De plus, le conseil s'est opposé à la décision de la Régie de l'énergie quant aux nouvelles normes d'Hydro-Québec concernant le prolongement des réseaux, puisque ces normes (ou exigences) nuiront au développement des régions.

Du côté financier, le conseil a, tout d'abord, consenti à libérer la retenue faite en garantie de la qualité des travaux d'aqueduc et d'égout réalisés sur la rue du Couvent à l'automne 2005. Par la suite, le conseil a demandé à Visa Desjardins de procéder à diverses modifications concernant la carte de crédit de la Municipalité afin d'y changer les signataires (suite au départ de monsieur Desnoyers) et d'augmenter la limite de crédit à 4 000 \$ pour permettre une plus grande souplesse à la Municipalité, qui utilise sa carte de crédit pour, notamment, effectuer des réservations pour les loisirs.

Urbanisme

Du côté de l'urbanisme, le conseil a d'abord autorisé la responsable du service de l'urbanisme, madame Geneviève Demers, à participer au séminaire de formation sur le gestionnaire municipal à Mont-Tremblant le 9 novembre prochain.

Par la suite, le conseil a accordé des dérogations mineures portant sur les pentes d'une nouvelle rue privée. Suite à cette décision, le conseil a approuvé le projet de lotissement comprenant cette même rue.

Le conseil a terminé les dossiers d'urbanisme en donnant un nouveau nom au chemin desservant les propriétés du 18715 au 19063, rive ouest du lac Labelle. Ainsi, le nom retenu est chemin Germain-Drouin.

L'assemblée s'est terminée par l'adoption habituelle des comptes et déboursés, le conseil s'est opposé à l'annexion de la rive ouest du lac Labelle par la Municipalité de La Minerve.

Prochaine assemblée du conseil

La prochaine session du conseil aura lieu le 6 novembre prochain à 20 h dans la salle du conseil municipal.

Christiane Cholette
Secrétaire-trésorière par intérim



BON CONGÉ DE MATERNITÉ!

Afin de préparer la venue au monde de son deuxième enfant, Nathalie Robson, responsable de la bibliothèque de la Municipalité de Labelle, nous a quitté à la fin septembre pour son congé de maternité.

Étant déjà maman d'un petit bonhomme de presque 3 ans nommé Jacob, Nathalie sait déjà à quoi s'attendre: des nuits blanches, des couches et beaucoup d'amour!

Au nom du conseil municipal et des employés municipaux, je souhaite un excellent congé de maternité à Nathalie ainsi qu'un bel accouchement qui est prévu pour le début novembre.

Francine Carrier, conseillère municipale,
Responsable du dossier de la bibliothèque

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Poste vacant

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a présentement un poste à combler. Le CCU a pour principale fonction d'analyser les dossiers urbanistiques qui sont soumis au conseil et de lui formuler des recommandations.

Le mandat est d'une durée de 2 ans et le comité siège usuellement une fois par mois.

Si cette expérience vous intéresse et que vous avez de la disponibilité, veuillez déposer votre nom et vos coordonnées à la Municipalité, au soin de madame Geneviève Demers, avant le 1^{er} novembre prochain.



LA PETITE SÉDUCTION

Ils sont venus à Labelle tel qu'attendu! Ils ont adoré les gens de chez nous! Ils ont promis de revenir!

Francis Reddy et Dany Turcotte ont passé un séjour des plus agréables parmi nous. Francis a été charmé non pas seulement par les lieux que nous lui avons fait visiter, mais aussi par les Labellois et les Labelloises qui ont contribué à le séduire.

Pour ceux et celles qui ont assisté à certains moments durant cette fin de semaine mémorable, vous avez vu tout le travail qui a été fait avant l'arrivée de Francis Reddy. Que ce soit au niveau de nos enfants qui ont charmé Francis par diverses activités, que ce soit la préparation d'une chasse assez particulière qui a fait rire notre invité, tout a été parfait... à l'exception de dame nature qui a mis nos nerfs à rude épreuve le dimanche avant-midi!

Ne soyez pas surpris de ne voir aucun article paraître dans nos journaux locaux, radio ou tout autre média d'information. Le mot d'ordre est motus et bouche cousu pour tout le monde jusqu'à la diffusion de l'émission au printemps prochain. Dès que nous serons avisé de la date de diffusion, nous vous la communiquerons via l'Info municipale.

Il est presque impossible de remercier tous les gens qui ont contribué à ce succès tellement il y en a. Certains ont pris l'initiative de décorer l'extérieur de leur résidence d'affiches géantes saluant Francis et Dany. D'autres ont travaillé des heures durant, et ce, bénévolement pour réaliser tout ce qui devait être fait pour atteindre le but de séduire notre invité.

Merci à tous nos commanditaires, bénévoles, figurants ainsi qu'à nos citoyens et citoyennes sans qui cette réussite n'aurait pas eu lieu.

Je tiens à remercier tout particulièrement le comité organisateur La Petite Séduction (C.O.L.P.S.) pour les nombreuses heures passées ensemble pour mettre sur pieds cette douce folie qu'a été le projet de La Petite Séduction à Labelle.

Eve, Gigi, Janick, Lucie, Marc, Michèle et Mylène... MERCI!

Vicki Émard, conseillère municipale



BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

Club de lecture pour les 6 à 12 ans

Les aventuriers du livre sont de retour. Du 24 octobre au 16 décembre, les jeunes de 6 à 12 ans sont invités à venir découvrir des livres passionnants! Plusieurs nouveautés ainsi que de nombreux prix sont au rendez-vous! Chaque livre emprunté donne droit à un coupon de participation en vue du tirage qui se déroulera le mardi 19 décembre.



Semaine des bibliothèques publiques

Du 15 au 21 octobre, des coupons de participation seront disponibles à la bibliothèque pour un grand tirage national! Les participants (18 ans +) courront la chance de gagner l'un des cinq chèques-cadeaux de 500 \$ des librairies Renaud-Bray.

De plus, à l'occasion de la semaine des bibliothèques l'Office québécois de la langue française lance l'activité « Trouvez le bon mot »; coupon de participation disponible à la bibliothèque du 1^{er} au 21 octobre.

Thématique sur l'Halloween!

Si vous désirez des idées de costumes ou des histoires qui font frissonner, venez voir notre sélection de livres!

Petit rappel; Depuis le 20 septembre dernier, l'horaire de la bibliothèque a été modifié les mercredis et vendredis.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

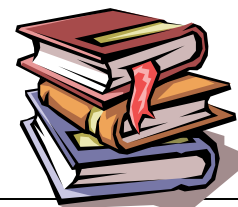
Mercredi : **12h30 à 16h30**

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h30 à 20 h 30

Vendredi : **10 à 12h et 12h30 à 16h30**

Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Ginette Terreault, responsable par intérim au 686-2144, poste 237



NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL EST EN POSTE!

Tel que mentionné dans l'Info municipale de septembre dernier, nous avons un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier à la Municipalité.

Monsieur Daniel Dufour est officiellement entré dans ses nouvelles fonctions le lundi 2 octobre dernier.

Nous profitons de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue parmi nous et une longue vie à la Municipalité de Labelle.

Vicki Émard, conseillère municipale



LE BRUNCH DU MAIRE— REPAS BÉNÉFICE

Afin de collaborer à la campagne annuelle de Centraide Gatineau-Labelle-Haute-Laurentides, le maire, à la demande d'une grande bénévole, madame Aline Saindon tiendra le

Brunch du maire le dimanche le 29 octobre prochain à compter de 10 h. Ce brunch aura lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville. Les billets sont déjà mis en vente à l'hôtel de ville et au comptoir d'entraide de Labelle depuis le 7 octobre dernier au coût de \$15 par billet.

Les profits seront remis à Centraide Gatineau-Labelle-Haute-Laurentides.

Pour ceux et celles qui connaissent peu ou pas du tout Centraide Gatineau-Labelle-Haute-Laurentides, sachez que cet organisme existe depuis 22 ans et son territoire correspond au Diocèse de Mont-Laurier. Plus de 64 organismes sont soutenus par cette division de Centraide.

Le maire et le conseil municipal vous attendent en grand nombre afin de *bruncher* tous ensemble pour une bonne cause.

Vicki Émard Conseillère municipale, Responsable dossier organisme communautaire

SERVICE DES LOISIRS

EVE PICHETTE-DUFRESNE 819-686-2144, POSTE 235

HALLOWEEN

La Municipalité de Labelle en collaboration avec le groupe Sodem vous invite à venir nous montrer vos déguisements à l'hôtel de ville lors de la journée de l'Halloween. C'est avec plaisir que de beaux sacs surprises seront remis aux enfants et certains contiendront des laissez-passer pour la piscine!

LE RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

Monsieur le maire invite tous les citoyens et citoyennes le 28 octobre à faire un petit rallye à pieds dans les rue de Labelle. C'est une façon agréable de profiter de l'air frais de l'automne et de redécouvrir des petits coins de notre municipalité.

Pour participer présentez-vous entre 8 h 30 et 9 h 30 au pavillon des loisirs avec votre équipe (famille et amis). À ce moment, le parcours et les questionnaires vous seront remis et il y aura un prix pour l'équipe gagnante ainsi que des prix de participation pour tous.

Alors chaussez vos espadrilles et joignez-vous à nous !



NOURRIR LES CERFS DE VIRGINIE ... SUITE

Dans le dernier Info municipale, il était question des cerfs de Virginie (les chevreuils) qui changent leurs habitudes alimentaires durant la saison hivernale à cause du manque de variété de nourriture. Ce changement de régime occasionne une adaptation de leur système digestif. En ce sens, les cerfs de Virginie se nourrissent en hiver exclusivement de ramilles d'arbres (petites branches) et d'arbustes ce qui leur permet d'augmenter leur digestion des fibres ligneuses (de bois).

La nourriture à ne pas utiliser

Nourrir les cerfs de Virginie de fruits, de légumes (par exemple, les carottes) ou de restes de table n'est pas recommandé car ces aliments leur procurent peu d'énergie et peut causer des diarrhées et des ballonnements. Leur portion en eau est souvent très élevée et le cerf doit dépenser beaucoup d'énergie pour réchauffer cette nourriture. Quant au pain, même si celui-ci est sec, l'énergie qu'il en retire ne dépasse pas celle qu'il dépense pour sa digestion.

Les grains comme le maïs sont riches en énergie, mais pauvres en fibre, ce qui peut entraîner une inflammation de rumen (ruménite aiguë). Il est donc fortement déconseillé de nourrir les cerfs avec des grains, car cela peut être mortel.

En ce qui à trait au fourrage, même s'il n'est pas nocif en soit, le cerf a tendance à manger les meilleures parties en premier pour terminer avec les parties plus rugueuses et moins digestibles, ce qui peut entraîner une inflammation des gencives

Les conséquences du nourrissage en hiver

Une nourriture inadéquate peut causer des problèmes de santé sérieux chez les cerfs, car leur système digestif devient souvent inefficace. D'ailleurs, les cerfs peuvent mourir de faim même s'ils ont le ventre plein.

En plus des problèmes liés à une nourriture inappropriée, le nourrissage artificiel peut engendrer d'autres conséquences :

- Retenir les cerfs dans des milieux moins favorables à l'extérieur des ravages (site propice à la survie des cerfs);
- Endommager les propriétés privées et celles environnantes;
- Entraîner une augmentation des accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont à proximité d'une route;
- Causer une trop grande concentration d'animaux sur un territoire restreint.

La bonne nourriture à offrir

Même s'il n'est pas recommandé de nourrir les cerfs de Virginie, la nourriture la moins nocive reste la moulée pour les cerfs. Cette moulée est disponible auprès des détaillants en alimentation animale. Elle doit avoir une faible teneur en protéine (autour de 10 %) et un taux élevé en fibre (35 à 40 %).

La moulée destinée aux animaux d'élevage (bovins et autres) est déconseillée, car elle trop pauvre en fibre en plus d'être trop riche en protéine (environ 16 %). Il est à noter que l'on retrouve une étiquette qui indique la composition nutritive sur les sacs de moulée.

Pour plus d'informations, communiquer avec le service de l'urbanisme au 819-686-2144 poste 246, ou visiter le www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/presse/nourrissage-cerf/

Dans le prochain Info municipale : quand nourrir les cerfs de Virginie et le bon aménagement des mangeoires.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Octobre	19	Assemblée annuelle	Comptoir d'Entraide	Hôtel de ville
Octobre	28	Rallye	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs
Octobre	29	Brunch bénéfique	Centraide	Hôtel de ville
Novembre	6	Assemblée publique du conseil	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Novembre	8	Assemblée régulière	Cercle de Fermières	Hôtel de ville
Novembre	8	Conférence « Les déplacements sécuritaires afin d'aider nos proches »	Cercle de Fermières	Hôtel de ville
Novembre	14	La sécurité à la maison et le siège d'auto	Nourri-Source	CLSC de Labelle



LE CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Madame Guylaine Terreault, membre du Cercle de Fermières de Labelle, donnera une conférence intitulée : « Les déplacements sécuritaires afin d'aider nos proches », le mercredi **8 novembre 2006 de 20 h à 21 h**, en haut de l'hôtel de ville. Tous les hommes et toutes les femmes, membres et non-membres sont cordialement invités.

Les Fermières de Labelle tiendront leur assemblée régulière, le mercredi **8 novembre 2006 à 19 h**, en haut de l'hôtel de ville. Après la conférence à 20 h, nous continuerons sur des sujets variés et admirerons vos travaux (mitaines pour dames et salade de pita au féta). Soyez présentes en grand nombre!

COMPTOIR D'ENTRAIDE

L'assemblée annuelle du Comptoir d'entraide de Labelle aura lieu le 19 octobre 2006 à l'hôtel de ville de Labelle à 19 h.

Bienvenue à nos bénévoles!

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LABELLE

La Société d'horticulture et d'écologie de Labelle organise :

- **un cours de peinture sur bois**
- **un atelier de décorations de Noël.**

Pour s'inscrire, communiquer avec M. Gérard Giguère au 819-686-2142

Veillez prendre note que nous installerons une boîte à la porte du local pour que nous puissions recueillir vos suggestions.

Merci de votre aide.
Le Comité

La société d'horticulture et d'écologie de Labelle est à la recherche de personnes désireuses d'être membre pour partager leurs idées horticoles avec le comité déjà en place.

Les cartes de membres sont à 10 \$ et les membres auront droit à des rabais sur les activités 2007.

Bienvenue à tous et nous vous souhaitons un automne des plus coloré.

Le samedi 19 août dernier, avait lieu la visite du Jardin botanique et de l'International Flora, organisée par le Comité d'horticulture et d'écologie de Labelle. Ce fut une visite très appréciée des 32 personnes qui se sont prévaluées de cette opportunité.

Aux dires de tous, c'est une expérience à répéter l'an prochain.

Un grand merci à Louise Gaudreault, présidente du Comité.

COMITÉ DE LA GARE

La fin de la saison touristique est avec nous. La gare de Labelle a été fortement achalandée par des visiteurs québécois et étrangers. Vu la diversité de langues, nous avons décidé d'ajouter à l'extérieur, sur la façade de la gare, le mot « bienvenue » en dix-sept langues dont les deux premières sont celles des premières nations. La première en WESKARINI ALGONQUIN, la deuxième en IROQUOIS. Pour la prochaine saison, il y aura des ajouts car beaucoup de visiteurs nous ont suggéré d'ajouter leur propre langue.

Le coin consacré à notre légendaire « Jack Rabbit » attire de plus en plus l'attention et nous ajouterons d'autres photos pour l'été prochain. En collaboration avec le musée de ski de St-Sauveur, Labelle devenant alors le premier musée satellite des Laurentides nous exposerons une collection de vieux skis avec leurs accessoires.

La gare a pour thème le ferroviaire dont Herman Johansen (Jack Rabbit) a collaboré à faire connaître les Laurentides en y moussant la découverte de la pratique du ski de fond en traçant la piste de ski « Maple Leaf ». À l'âge où la majorité des hommes prennent leur retraite, lui a commencé à l'âge de 65 ans à faire ce fameux tracé avec sa fille Alice et son chien Ken, son traîneau et sa tente.

Au plaisir de se rencontrer à la gare!

Raymond Cloutier, vice-président, Comité de la gare de Labelle

LA MAISON DES JEUNES DE LABELLE DU VIEUX PI DU NOUVEAU

C'est reparti ! Les 12 à 17 ans des environs ont recommencé à fréquenter leur maison des jeunes. Depuis septembre ils profitent du pavillon des loisirs pour y relaxer . Ils et elles ont toujours accès aux tables de billard, de ping-pong, Mississippi, au Xbox, au cinéma maison, aux ordinateurs, aux jeux de société et surtout, aux bons conseils de notre personnel.

La maison hantée de la maison des jeunes pour les 6 à 11 ans

Des supers 12 à 17 ans vous préparent ces temps-ci une maison hantée pour la soirée d'halloween. On vous attendra le mardi 31 octobre au bas du pavillon des loisirs (vestiaire patin). Vos enfants, accompagnés d'un adulte, pourront visiter notre maison hantée en plus d'avoir, bien sûr, leur ration de bonbons!

Du nouveau cette année

Nous sommes très heureux de vous annoncer l'embauche de madame Caroline Lacasse. Bien connue des labellois(es) comme instructrice de patin depuis belle lurette et comme responsable du camp de jour en 2006, Mme Lacasse occupera la fonction d'animatrice intervenante, elle est diplômée en éducation spécialisée.

Grâce à ce second emploi à temps plein, nous pouvons offrir encore plus d'heures d'ouverture cette année, une demande que nous avait exprimé nos membres l'an dernier.

Notre nouvel horaire est du lundi au samedi de 17 h à 22 h

Nous faisons toujours partie du RMJQ, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec et nous adhérons à leur philosophie qui consiste à **prévenir plutôt que de guérir**. Nous collaborons avec la Municipalité de Labelle pour arriver à cette fin. On nous fournit le pavillon des loisirs ainsi que l'accès au gymnase du centre communautaire deux soirs par semaine. Cette collaboration essentielle permet à ceux et celles qui le désirent d'être actifs (ves).

Tu as entre 12 et 17 ans et le goût de faire des projets et des activités? Génial, viens nous visiter! Tu aimerais te joindre à nos soirées de lundi-badminton et de mardi — hockey cosom, rends-toi directement au gymnase du centre communautaire, de 19 h à 21h.

Vous avez des questions sur nos activités, vous pouvez nous joindre au (819) 686-2900.

Pour un bel avenir à Labelle,

Vincent et Caroline

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

La sécurité à la maison et le siège d'auto

Mardi le 14 novembre 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.



HOOOOOOOO!

